

INFORMATION DESTINÉE AUX ÉLÈVES DE LA 7^E ANNÉE DU CANTON DE NEUCHÂTEL



La prévention des incendies

OBJECTIFS

- SENSIBILISER LES ÉLÈVES DE 7^E ANNÉE AUX RISQUES INHÉRENTS AU FEU.

Une initiative de l'Établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP)

En collaboration avec le Service de l'enseignement obligatoire (SEO)

Avec le concours des Services d'Incendie et de Secours (SIS) de Neuchâtel et des Montagnes Neuchâteloises ainsi que des Services Urbanisme et Environnement des Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

POURQUOI UNE INFORMATION SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES DANS LES ÉCOLES ?

Les incendies causent encore trop de dégâts en Suisse. On estime le nombre d'incendies à quelque 20'000 par an causant des dégâts pour plus de 120 millions de francs. Sans oublier, bien évidemment, les drames humains derrière ces chiffres.

En avril 1995 déjà, la direction des écoles primaires a contacté les services de la police du feu dans le but d'obtenir des instructions liées à la sécurité des élèves en cas d'incendie.

Un programme d'instruction théorique, lié à la prévention incendie dans les écoles a été mis en place, associant le service d'hygiène et de prévention du feu et le service d'incendie et de secours de la ville de Neuchâtel.

Afin d'obtenir un impact maximal auprès des élèves, les organisateurs du cours se sont basés sur diverses expériences menées par différentes villes suisses. Il en ressort que c'est auprès des élèves de 10 ans que le résultat des actions de prévention est le plus probant. Il s'agit en effet de pouvoir faire passer le message de façon rationnelle, sans risquer de perturber les enfants par des images ou des évocations souvent très émotionnelles.

Cet enseignement contribue directement à la sécurité des enfants et ses répercussions à long terme sont profitables à toute la collectivité.

Même s'il est impossible de chiffrer les résultats spécifiques de chaque action entreprise, les mesures mises en place au niveau suisse durant ces dernières années ont prouvé leur efficacité. La mortalité due aux incendies est en baisse quasi-constante depuis 1997.

L'ECAP, en collaboration avec le service de l'enseignement obligatoire, a jugé important d'étendre le programme de formation à la prévention. Il a donc débloqué les moyens nécessaires à la généralisation du cours à l'ensemble des élèves du canton.

LE COURS

PUBLIC - CIBLE



Tous les élèves de 7^e année de l'enseignement obligatoire du canton de Neuchâtel ainsi que des établissements privés, sur inscription de l'enseignant-e. Ceci peut représenter une centaine de classes en moyenne, ce qui permet d'instruire jusqu'à 2000 élèves par année.

FORME



La leçon d'environ 45 minutes (90 minutes pour les classes spéciales) est présentée par deux spécialistes de la prévention incendie, dont l'un a une formation de pompier.

PÉRIODE



Les cours se dérouleront durant la période de février à mars 2019.

BUTS



Prévenir les incendies par :

- a) une sensibilisation accrue des élèves (futurs adultes) et, à travers eux, de leur entourage familial ;
- b) une adaptation du comportement en cas de feu (savoir que faire et qui alarmer).



Prévenir les problèmes lors d'évacuation dans les lieux publics et scolaires, (les réactions et la procédure à suivre).

Note : Dans un second temps, des plans d'évacuation doivent être apposés et des exercices d'évacuation doivent être organisés au sens de l'article 67 du Règlement d'application de la loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (RALPDIENS) du 24 mars 2014.

MOYENS DIDACTIQUES



Diaporama ;



Film explicatif "Une alarme feu à l'école".

DÉROULEMENT DE L'INFORMATION

1. Accueil

Souhaits de bienvenue et introduction.

2. Le feu

Entrée en matière sur le thème du feu.

3. L'histoire du feu

Explication de l'évolution de la connaissance et de la lutte contre le feu.

4. En cas d'incendie, comment se comporter

Comment réagir en cas de feu.

Explication sur les consignes de base, comment alarmer, sauver.

5. Film « Une alarme feu à l'école »

Présentation d'un film montrant les bonnes réactions à avoir en cas de feu dans une école.



CONTACT ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

ECAP Neuchâtel

Établissement cantonal d'assurance et de prévention

M. Olivier Schuppisser

Responsable du Secteur Prévention

Place de la Gare 4 - 2002 Neuchâtel

☎ 032 889 62 22

www.ecap-ne.ch | courriel : ecap@ne.ch